



## PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

### Termes de référence

#### Evaluation à mi-parcours de l'effet 3 de l'UNDAF :

**‘ Les populations les plus vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité ainsi que les services financiers adaptés’**

Intitulé du poste:	Un (1) Consultant(te) national(e) Senior Un (1) Consultant(te) national(e) Junior
Lieu d'exécution:	Congo
Domaine:	Réduction de la pauvreté
Durée des services	30 jours
Date de prise de fonction	A la signature du contrat
Modalité de candidature	Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Congo est un pays hydro forestier, couvert à 65% de forêts tropicales denses et humides et de 35% de savane et se situe en Afrique centrale. Il s'étend sur une superficie de 342 000 kilomètres carrés, avec une façade maritime sur l'océan Atlantique (à l'ouest) de 170 kilomètres et partage ses frontières avec le Centrafrique au Nord, le Cameroun au Nord-Ouest, le Gabon à l'Ouest, le Cabinda (Angola) à l'extrême Sud-Ouest, et la République Démocratique du Congo à l'Est et au Sud. Les enquêtes ECOM révèlent que la population congolaise a crû de 3% en moyenne annuelle entre 2005 et 2011, passant de 3,551 millions d'habitants en 2005 à 4,085 millions d'habitants en 2011. Sur le plan économique, il sied de noter que le pays a enregistré un taux de croissance moyen de l'ordre de 7% au cours de la période 2008-2012, tiré aussi bien par le secteur pétrolier (9,6%) que par le secteur hors pétrole (4% en 2009, 6,4% en 2010, 8% en 2011 et 10,0% en 2012). Le secteur non pétrolier a évolué grâce aux efforts soutenus dans les télécommunications (10%), l'agriculture (3,9%), les industries manufacturières (5,4%), les transports et le commerce (11,7%), fruits des réformes structurelles engagées durant la période, conjuguées aux efforts de renforcement des infrastructures, notamment dans les domaines du transport et de l'énergie. Toutefois, depuis 2014, le PIB qui était dominé à plus de 70% par le secteur pétrole a commencé à décroître avec la baisse continue des cours de l'or noir. Depuis lors, le pays s'est retrouvé dans la

logique des collectifs budgétaires tout en maintenant son ambition de diversifier l'économie nationale. Du point de vue social, en dépit de quelques performances macroéconomiques très appréciables, la République du Congo demeure confrontée au défi de réduction de la pauvreté dont l'incidence reste relativement élevée (46,5% en 2011). Ce taux masque d'importantes disparités entre le milieu rural (75,6%) et le milieu urbain (32,3%). C'est pourquoi le gouvernement de la République du Congo a résolument opté pour une prise en compte effective de la composante services sociaux de base de qualité lors de l'élaboration des différents programmes de développement. Cette volonté des autorités congolaises, s'est une fois de plus manifestée dans le plan national de développement (PND 2012-2016) où les questions de services sociaux de base de qualité (éducation, santé, sécurité alimentaire, eau et assainissement) ont occupé une place importante.

Présent en République du Congo depuis le 23 octobre 1976, la représentation du PNUD Congo, grâce à son réseau de partenaires dans 177 pays, a pour rôle d'appuyer les efforts de reconstruction et de développement de la République du Congo et de promouvoir le développement durable à travers le renforcement des capacités institutionnelles, des services conseils, des partenariats solides et stratégiques et l'appui à l'exécution nationale. A ce titre, dans le cadre du Plan d'Action de ses différents programmes pays, le PNUD a fait de cette priorité nationale, un choix stratégique de son intervention, à travers l'Unité Réduction de la pauvreté.

L'intervention du PNUD à ce sujet concerne directement et indirectement quelques programmes et projets ci-après :

- (i) Appui à la réduction de la pauvreté pour développer les capacités nationales d'élaboration des politiques, stratégies et indicateurs de référence du développement humain afin de réaliser le plaidoyer et le suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement(OMD) devenus Objectifs pour le Développement Durable (ODD) ;
- (ii) Promotion et accélération des OMD devenus ODD pour améliorer les conditions de vie des populations.

Conformément aux règles établis, ils doivent faire l'objet d'une évaluation finale.

Cette évaluation trouve son fondement dans le respect de la conformité de la politique d'évaluation et des exigences en matière de planification du PNUD. La réalisation de cette évaluation, inscrite dans le plan d'évaluation du bureau de pays permettra de mesurer le degré de réalisation des principaux produits et résultats de l'effet 3 de l'UNDAF "les populations les plus vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité ainsi que les services

financiers adaptés”, les conclusions et recommandations de cette évaluation devront contribuer substantiellement à l’analyse du contexte actuel assortie de propositions pertinentes en termes d’orientations stratégiques pour la formulation du CPD 2020-2024 et l’UNDAF 2020-2024.

**La mission d’évaluation couvrira les projets du portefeuille Pauvreté.**

## **II – OBJECTIFS ET PORTÉE DE L’ÉVALUATION**

L’évaluation aura une large portée en s’étalant sur les objectifs de l’effet dans son ensemble. Les consultants évalueront l’effet “les populations les plus vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité ainsi que les services financiers adaptés” à travers l’analyse des différents résultats prévus et de façon spécifique, les résultats en matière d’éducation, de santé, de sécurité alimentaire, d’eau et d’assainissement.

L’objectif global de la mission est d’évaluer les progrès réalisés en termes de contribution du Bureau pays à la réalisation de l’effet 3 de l’UNDAF par le biais des programmes et projets.

De manière spécifique, il s’agira de :

- procéder à l’identification et l’analyse comparative des résultats par rapport aux cibles initiaux
- évaluer la pertinence et l’efficacité de la modalité de mise en œuvre appliquée;
- Procéder à l’analyse des résultats obtenus par rapport aux principes de gestion de projets notamment en termes de pertinence, efficacité, efficience et durabilité ;
- analyser la prise en compte genre dans les documents programmatiques ainsi que dans les résultats obtenus;
- analyser les contraintes et obstacles dans la mise en œuvre des programmes/projets en lien avec l’effet;
- Analyser le cadre institutionnel et les mécanismes de gestion des programmes concernés par les différentes parties prenantes ;
- mesurer le niveau de contribution au renforcement des compétences locales et nationales ;
- Identifier et capitaliser les bonnes pratiques promues ;

## **III. CRITERES DE L’EVALUATION**

L'évaluation répondra aux questions fondamentales réparties en cinq (5) catégories. Il s'agira d'utiliser les critères d'évaluation liés à : la Pertinence, L'Efficacité, l'Effizienz, la Durabilité et l'impact de l'effet à travers les projets d'éducation, de santé, de sécurité alimentaire, d'eau et d'assainissement. La mesure de ces informations portera sur :

### **1) La pertinence :**

- Dans quelle mesure l'effet 3 et sa stratégie de mise en œuvre sont-ils pertinents par rapport aux priorités nationales inscrites dans le PND ?
  - Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation des résultats de l'effet escomptés ?
  - Les effets et résultats attendus sont-ils clairs et réalistes au vu des ressources engagées ?
  - Les interventions du PNUD à travers les programmes et projets sont-elles pertinentes par rapport aux priorités nationales considérées par l'effet soumis à évaluation ?
  - Les arrangements institutionnels prévus sont-ils adéquats avec les enjeux de développement du pays ?
- 

### **2) L'efficacité et l'effizienz :**

Dans quelles mesures les résultats obtenus au niveau des différents projets ont-ils contribué à l'atteinte de l'effet ?

- Dans quelles mesures la stratégie du Bureau Pays du PNUD (y compris la stratégie de mobilisation des ressources, du Suivi et de l'Evaluation, de partenariat et de communication) et la gestion générale des opérations ce sont-elles focalisées de façon pertinente sur les progrès vers les résultats ?
- Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation, ou non, des effets escomptés ?
- Quels progrès vers l'effet ont été réalisés ?
- Quels sont les réalisations et les défis majeurs ?
- Quels sont les niveaux de réalisation, avec des résultats clés majeurs, de l'effet UNDAF (effizienz des produits livrés, au regard de leur contribution à la réalisation des résultats ?
- Quelles sont les propositions pertinentes et les stratégies qui doivent être améliorés pour la formulation de nouvel effet de l'UNDAF 2020-2024 qui à trait à l'accès des populations aux services sociaux de base ?
- Quelles sont les mesures stratégiques du bureau de pays (planification, stratégie de mobilisation de ressources, suivi-évaluation et de communication) quant à la gestion opérationnelle des projets pour l'atteinte de l'effet ?

- Mesure de l'adéquation entre les résultats et les ressources (humaines, financières et budgétaires, d'expertise, de temps, de gestion, etc.)
- Les projets appuyés par le PNUD sont-ils mis en œuvre de manière efficiente ?
- Quelles sont les approches ou processus qui doivent être modifiés ou qui ont besoin d'améliorations significatives à l'avenir ?

### **3) La durabilité et l'impact de l'effet réalisés aux conditions du développement en République du Congo**

- Evaluer la contribution des résultats réalisés aux conditions du développement en République du Congo, et notamment la contribution des différentes composantes du projet à l'effet ;
- Evaluer la durabilité des résultats atteints sur les services sociaux de base de qualité en République du Congo, au regard du contexte actuel, de la stratégie adoptée et des projections disponibles.

Il s'agira aussi :

- D'évaluer la perception et le degré de satisfaction des autres parties prenantes et bénéficiaires, vis-à-vis de la mise en œuvre des projets contribuant à l'atteinte de l'effet "les populations les plus vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité ainsi que les services financiers adaptés", par rapport aux résultats obtenus et aux effets produits ;
- Evaluer le degré de satisfaction des partenaires nationaux, impliqués dans la mise en œuvre des programmes/projets contribuant à l'effet ;
- Evaluer le degré de satisfaction des bailleurs de fonds mobilisés en faveur de la mise en œuvre des programmes/projets contribuant à l'effet ;
- Evaluer le degré de satisfaction des organisations de la société civile mobilisées en faveur de la mise en œuvre des programmes/projets contribuant à l'effet ;
- Evaluer le degré de satisfaction des bénéficiaires de produits livrés par le PNUD et ses partenaires.
- Evaluer l'appropriation nationale des programmes/projets à l'effet 3.
- Evaluer la contribution des projets et programmes de l'effet 3 à la promotion de l'égalité du genre, à l'autonomisation de la femme et à l'émergence des mécanismes d'inclusion.

### **4/ Prise en compte de l'équité et de l'égalité de genre :**

- Les progrès accomplis dans l'intégration du genre dans la mise en œuvre des projets ;
- La contribution de la mise en œuvre de l'effet la promotion de l'égalité de genre et à l'autonomisation de la femme,

### **Stratégies partenariales, techniques et budgétaires adoptées**

- ✓ **Evaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des partenariats techniques et financiers développés par le PNUD-Congo (sélection des partenaires, qualité des collaborations, utilisation des contributions financières des tierces parties, etc.), dans le cadre de la mise en œuvre des projets** mais également évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience de la stratégie partenariale du PNUD-Congo en matière de mobilisation et d'utilisation des contributions financières des tierces parties; pour la mise en œuvre de son programme d'intervention ; de la gestion et des investissements des fonds propres du PNUD Congo.
- ✓ Evaluer la plus-value des interventions du PNUD-Congo, des autres acteurs de l'aide au développement dans le pays ;

## **IV. MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION**

L'évaluation se fera de façon sommative et prospective. Une grande partie des données primaires proviendront des rapports des évaluations des différents projets contribuant à l'effet évalué. En fonction des gaps, l'évaluateur pourra se rendre sur le terrain pour une collecte des données supplémentaires en vue de formuler les conclusions, leçons à tirer, meilleures pratiques et recommandations attendues. La méthodologie consistera à :

- Une revue documentaire : Elle portera principalement sur une exploitation approfondie des rapports des évaluations des différents projets, des ROAR 2014, 2015, 2016, 2017, le RNDH, le rapport à mi-parcours de l'UNDAF, le rapport à mi-parcours du CPD, tous les documents liés l'effet "les populations les plus vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité ainsi que les services financiers adaptés" ;
- Une analyse des tendances, défis et perspectives issus des rencontres (interview, séances de travail) avec les différents acteurs rencontrés (groupements, bénéficiaires, acteurs gouvernementaux, société civile) ;
- Une analyse approfondie des progrès réalisés et du degré d'atteinte de l'effet recherché ;
- Une analyse approfondie des facteurs ayant favorisé ou non l'atteinte de l'effet ;
- Une analyse de la pertinence de la stratégie de mobilisation de ressource.

Au terme de l'évaluation, le consultant devra dégager les leçons à tirer de cette expérience de mise en œuvre des programmes et projets concernés par l'effet.

A cet effet, il devra :

- 1) Analyser les facteurs (contraintes, opportunités, menaces, atouts) qui ont influencé l'exécution des activités des programmes et projets et la livraison des produits.
  - Identifier les principales contraintes ayant fait obstacle à la réalisation des résultats ;
  - Identifier les principaux atouts ayant contribué à la réalisation des résultats.
- 2) Formuler des recommandations susceptibles d'aider à la conception et à l'exécution du prochain cycle de programmation (2020-2024).

Pour chaque résultat,

- Formuler des recommandations pour améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des actions mises en œuvre en faveur de leur réalisation ;
- Formuler des recommandations sur les progrès enregistrés vers la réalisation de l'effet ;
- Formuler des recommandations pour tirer profit des atouts identifiés, dans la mise en œuvre des prochains programmes et projets.

Une méthodologie plus détaillée ainsi qu'un plan de travail spécifique, y compris une matrice de conception par question principale d'évaluation, seront présentés par l'évaluateur.

## **V – PRINCIPAUX RESULTAS ATTENDUS - LIVRABLES :**

**5-1-** : Le rythme de soumission des rapports doit être le suivant : le consultant est appelé à produire un rapport évaluant les résultats de l'effet et comprenant des recommandations concrètes pour la formulation des prochains programmes et projets. Ce rapport se déclinera en cinq (5) sous-livrables.

### **5-2- Rythme de remise des rapports :**

<b>N°</b>	<b>Livrables</b>	<b>Délais</b>
1	Présentation de la méthodologie d'intervention décrivant l'approche ainsi que la méthodologie spécifique d'approche à l'évaluation comprenant le cadre analytique qui sera utilisé pour collecter des données comparatives significatives. Ce document indiquera aussi la façon de mesurer le suivi des progrès de la mission d'évaluation notamment à travers le briefing avec le PNUD et les autres parties impliquées. Des questionnaires	Trois (3) jours après la signature du contrat

	structurés pour les interviews et focus groups devraient être inclus comme annexe de ce document, ainsi qu'une matrice de conception d'évaluation, ( <b>Produits N° 1</b> )	
2	<p>Transmission du draft du rapport contenant les analyses et les résultats de l'évaluation conformément aux TDR de la mission. Ce draft du rapport d'évaluation devra inclure une section spécifique sur chacun des rubriques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les axes stratégiques d'orientation pour la période 2019-2020 (<b>Produit N° 2</b>);</li> <li>- la prise en compte du genre et l'autonomie des femmes (<b>Produit N°3</b>)</li> <li>- les recommandations et leçons apprises (<b>Produit N°4</b>);</li> <li>- présentation PowerPoint résumant les principaux constats et recommandations basés sur le rapport pour la réunion avec le PNUD et le Gouvernement (<b>Produit N° 5</b>) ;</li> </ul>	Dix sept (17) jours après la signature du contrat
3	Transmission des rapports (rapport final et résumé) d'évaluation prenant en compte les observations et commentaires des parties prenantes. Ledit rapport se prononcera notamment sur la performance de l'appui du PNUD et son rôle, les leçons tirées, les recommandations, ainsi que sa stratégie d'intervention en République du Congo ( <b>Produit N° 6</b> )	Dix (10) jours après la remise du rapport

**NB** : Le rapport final devra intégrer des annexes pertinentes et utiles (termes de référence, liste des partenaires rencontrés, entretiens réalisés, documents exploités, exemples d'outils mobilisés, etc.) pour la compréhension du document et son exploitation future. Un résumé du rapport devra être produit en même temps que le rapport final.

Chaque document dans sa version finale devra être déposé en 4 exemplaires, dont un en fichier numérique.

**La durée totale de la mission sera de trente (30) jours calendaires.**

## **VI – COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION ET COMPETENCES REQUISES AINSI QUE LEURS RESPONSABILITES :**

L'équipe d'évaluation sera constituée de deux (02) consultants nationaux : un consultant senior, responsable de l'équipe et un consultant junior.

Le consultant national senior coordonnera la mission d'évaluation et doit être expert sur les questions de développement social. Il devra avoir une solide expertise dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et une maîtrise des questions liées à la croissance inclusive, en plus d'une expertise en évaluation. Il assurera la qualité des résultats de l'évaluation pour délivrer dans le temps imparti tous les produits attendus.

Organisation de la mission : Le consultant organisera son travail de manière à avoir une meilleure appréhension de la situation et des problèmes, en vue d'un traitement conséquent et d'une mise en œuvre partagée par tous les acteurs, des solutions envisagées. Il privilégiera l'approche participative et de la recherche-action. En début de sa mission, le consultant tiendra des séances de travail avec les départements ministériels et autres services concernés par la fourniture des produits de l'effet évalué, en vue de s'assurer de la pertinence des termes de référence du programme de travail qu'il fera confirmer. Dans la réalisation de sa mission, le consultant recueillera l'avis de tous les acteurs impliqués. Le consultant devra :

- Réaliser la mission conformément aux normes techniques en vigueur et selon le respect des règles de qualité ;
- Réaliser l'analyse de la performance du PNUD en appliquant la méthodologie présentée et acceptée par le bureau ;
- Mettre toute son expertise dans l'élaboration du rapport d'évaluation ;
- Intégrer les commentaires pertinents des parties prenantes à l'atelier de validation des documents, en vue de produire des versions finales de qualité du document d'évaluation ;
- Se conformer aux instructions qui lui sont données par le PNUD et les départements ministériels impliqués concernant le programme de la mission, le montant des sommes allouées ainsi que les priorités dans l'exécution de l'étude.

**a. Qualifications du/de la Consultant (e) National(e) Senior**

<b>Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation supérieur (Master ou Doctorat) en Economie ou Agroéconomie, avec des formations complémentaires en développement durable, évaluation des politiques et programmes, gestion des projets.</li> </ul>
<b>Expérience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justifier d'au moins 10 ans d'expérience dans l'évaluation des résultats et des programmes de développement relevant de la thématique Environnement, changements climatiques, Energie et développement durable dont 05 ans au moins dans des pays en voie de développement.</li> <li>• Etre très familier avec le concept de la gestion axée sur les résultats de développement</li> <li>• Justifier d'au moins 02 missions d'évaluation d'Effet ou thématique dont une relative à un Effet ou à la thématique de l'Environnement et des changements climatiques.</li> <li>• Avoir conduit avec succès quatre (04) travaux d'évaluation de projets de</li> </ul>

	<p>développement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir exécuté avec succès au moins deux (02) missions d'évaluation pour le compte d'une agence du Système des Nations Unies ou d'Organisations internationales</li> <li>• Avoir une bonne maîtrise des approches d'évaluation de la prise en compte des synergies entre atténuation et adaptation au changement climatique dans les projets et programmes</li> </ul>
<b>Langues requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.</li> <li>• La connaissance de l'anglais est un atout</li> </ul>

### **b. Qualifications du Consultant (e) National(e) junior**

<b>Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BAC+5 en Agroéconomie, Economie de développement, ou tout autre diplôme équivalent, avec des formations complémentaires en évaluation de projets et programmes, en gestion de projets, en environnement et changements climatiques.</li> </ul>
<b>Expérience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justifier d'au moins 05 ans d'expérience dans l'évaluation des programmes de développement relevant de la thématique Environnement, changements climatiques, Energie et développement durable dont 02 ans au moins dans des pays en voie de développement.</li> <li>• Être familier avec le concept de la gestion axée sur les résultats de développement</li> <li>• Disposer de cinq (05) années d'expériences significatives en lien avec le suivi et l'évaluation de projets de développement.</li> <li>• Justifier de trois (03) missions concluantes en matière d'évaluation d'Effet ou de projets du sous-secteur Environnement, Changements Climatiques, Energie et Développement durable.</li> </ul>
<b>Langues requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.</li> </ul>

### **c. Responsabilités du Consultant(e) Senior, chef de d'équipe de l'évaluation :**

Le consultant doit avoir une forte expérience dans la conduite d'évaluations et la préparation de rapports. Il va exécuter les tâches suivantes :

- Diriger et gérer la mission d'évaluation,
- Préparer le plan détaillé sur la portée, la méthodologie et l'approche de l'évaluation,
- Assurer une division efficace et efficiente des tâches entre les membres de la mission,
- Conduire l'évaluation conformément aux objectifs proposés,
- Préparer et communiquer le projet de rapport,
- Finaliser le rapport (en français) et le soumettre au PNUD

### **d. Responsabilités du Consultant(e) junior, membre de l'équipe d'évaluation :**

Le consultant junior doit avoir une forte expérience en évaluation. Sous la supervision il va exécuter les tâches suivantes :

- Faire la revue documentaire,
- Participer à la préparation de la méthodologie de l'évaluation,
- Conduire l'évaluation d'Effet conformément aux objectifs proposés,
- Participer à la rédaction du projet de rapport d'évaluation,
- Assister le responsable de l'équipe dans la finalisation du rapport en incorporant les suggestions reçues.

## **VII. ÉTHIQUE D'ÉVALUATION**

Le PNUD détient le droit d'auteur du rapport d'évaluation. L'évaluation sera conduite conformément aux principes mis en avant dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG'64. Les évaluateurs doivent veiller à sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les domaines tels que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité.

## **VIII . MODALITES D'EXECUTION - SUPERVISION**

Le consultant travaillera sous la responsabilité directe de l'Unité Energie-Environnement et Réduction de la Pauvreté. Le consultant bénéficiera de l'appui du PNUD pour la facilitation des contacts avec les acteurs nationaux de l'éducation, de la santé, de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'assainissement (administrations, collectivités locales, et éventuellement la société civile), ayant intervenu comme parties prenantes dans les programmes/projets liés à l'effet à évaluer.

## **IX. DOCUMENTS MINIMUM A ETUDIER PAR LES EVALUATEURS**

- Des documents de stratégie nationale adaptés,
- Le Document de Programme Pays (CPD) du PNUD sur la période 2014-2018,
- Le Guide du PNUD en matière de Planification, du Suivi et de l'Evaluation axés sur les résultats de Développement,
- Le Guide du PNUD pour les Evalueurs d'Effet,
- La note technique du PNUD sur la Gestion Axée sur le Résultat,
- Evaluation à mi-parcours des projets du portefeuille Environnement,
- Les rapports sur les OMD et les ODD au Congo,
- Les rapports d'activité des partenaires de réalisation,
- Le plan d'action du document pays (CPAP) ;
- Le document du PNUAD;
- Les rapports de revue annuelle du PNUAD ;
- Le rapport d'évaluation à mi-parcours du PNUAD ;

- Les ROARs 2014-2017 ;
- Plans de Travail Annuels des projets du programme Environnement ;
- Les rapports annuels et de suivi des projets de la thématique Environnement ;
- Etc.

## X. METHODES D'EVALUATION DES OFFRES

Les offres sont soumises aux conditions générales du PNUD applicables aux contrats individuels (IC).

### a- Evaluation

L'évaluation des offres se déroule en deux temps :1) l'évaluation des propositions techniques  
2) la comparaison des propositions financières des candidats qualifiés.

#### *Evaluation technique*

Les consultants seront évalués conformément à la grille ci-dessous :

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 70% des points à l'issue de l'évaluation technique seront pris en compte pour l'évaluation financière

<b>Critères techniques (Consultant sénior)</b>	<b>Points</b>
Formation supérieur (Master ou Doctorat) en Environnement, Economie de l'Environnement, Agroéconomie, avec des formations complémentaires en développement durable, évaluation des politiques et programmes, gestion des projets	10
10 ans d'expérience dans l'évaluation des résultats et des programmes de développement relevant de la thématique Environnement, changements climatiques, Energie et développement durable dont 05 ans au moins dans des pays en voie de développement. Être très familier avec le concept de la gestion axée sur les résultats de développement	25
Au moins 02 missions d'évaluation d'Effet ou thématique dont une relative à un Effet ou à la thématique de l'Environnement et des changements climatiques.	15
4 travaux d'évaluation de projets de développement	15
2 missions d'évaluation exécutées avec succès pour le compte d'une agence du Système des Nations Unies ou d'organisations internationales	10
Approche méthodologique pertinente au regard des synergies entre atténuation et adaptation aux changements climatique et des exigences du PNUD en termes d'évaluation d'effets <i>et intégrant notamment la participation et le genre</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension de la mission (7,5 points)</li> <li>- Clarté (05 points)</li> <li>- Cohérence de l'approche (7,5 points)</li> <li>- Chronogramme (05)</li> </ul>	25
<b>Total des points</b>	<b>100 pts</b>

Le système de notation suivant sera appliqué pour le consultant junior :

Critères techniques (Consultant junior)	Points
BAC+4 en environnement, agroéconomie, économie ou tout autre diplôme équivalent, avec des formations complémentaires en évaluation de projets et programmes, en gestion de projets, en environnement et changements climatiques.	15
05 ans d'expérience dans l'évaluation des programmes de développement relevant de la thématique Environnement, changements climatiques, Energie et développement durable dont 02 ans au moins dans des pays en voie de développement. Être familier avec le concept de la gestion axée sur les résultats de développement	35
Cinq (05) années d'expériences significatives en lien avec le suivi et l'évaluation de projets de développement	25
Trois (03) missions concluantes en matière d'évaluation d'Effet ou de projets du sous-secteur Environnement, Changements Climatiques, Energie et Développement durable.	25
Total des points	100 pts

### ***Evaluation Financière***

La formule utilisée pour déterminer les scores financiers est la suivante :

$S_f = 100 \times F_m / F$ , où  $S_f$  est le score financier,  $F_m$  est la proposition la moins disante et  $F$  le prix de la proposition considérée.

### ***Evaluation finale***

La méthode combinée sera utilisée pour l'évaluation finale.

La notation finale sera la moyenne pondérée de la note technique et de la note financière avec les coefficients de pondération suivants : score technique (70%) et score financier (30%) ;

La note totale (T) sera donc :  $T = S_t \times 0,70 + S_f \times 0,30$

Le consultant retenu par profil sera celui qui totalisera le maximum de points combinés (cumul des notes technique et financière)

### ***Modalités de paiement***

Le paiement se fera selon les modalités suivantes :

- 20% après dépôt et acceptation du rapport de démarrage
- 50% après réception de la version provisoire du rapport de la mission
- 30% après intégration des commentaires et réception de la version définitive du rapport de la mission

## **13. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE**

Pour démontrer ses qualifications, le (la) candidat(e) devra soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

Offre	Documents	Description	Forme
<b>Partie 1 :</b> Offre Technique	Note méthodologique pour l'exécution de la mission attendue*	Une description expliquant : En quoi vous êtes le meilleur candidat pour la mission ; La démarche ou approche, les outils ainsi que les tâches que vous comptez mettre en œuvre pour réaliser la mission. Un chronogramme indicatif des activités	Pas de formulaire spécifique
	Curriculum Vitae	Fournir votre CV détaillé	
	Formulaire P11	Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence (emails & numéros de téléphone).	Formulaire P11 disponible sur le site du PNUD
	Diplômes	Fournir une(les) copies du (des) diplômes	
	Preuve de missions similaires réalisées	Fournir les attestations de bonne fin d'exécution ou tout autre document prouvant l'exécution de missions similaires	
<b>Partie 2 :</b> Offre Financière	Tableau des coûts	L'offre financière comprendra l'ensemble des dépenses afférentes à l'exercice de la mission (Honoraires, frais de déplacement et toutes autres dépenses éligibles).	

**\*Seulement pour la proposition du consultant senior**

La note méthodologique et l'offre financière doivent être envoyées à l'adresse suivante : [procurement.cg@undp.org](mailto:procurement.cg@undp.org), avant la date du **XXX** août 2018.

**VII. PAIEMENT- APPROBATION DE LA PERFORMANCE DU CONSULTANT :**

Pour le processus d'approbation, le superviseur et le groupe de référence du PNUD Congo devront évaluer le travail et la performance du consultant. Une certification (Certification of Payment Form) sera délivrée après chaque étape par le superviseur, pour indiquer la qualité des travaux et approuver le versement des tranches.

**VIII- ARRANGEMENT DE GESTION :** Le commanditaire de l'évaluation qui est le PNUD au Congo apportera les ressources humaines et financières nécessaires pour accompagner le processus jusqu'à la fin. Le PNUD devra aussi s'assurer de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes. Le processus d'évaluation sera piloté par le PNUD en concertation avec le SNU et les départements ministériels impliqués à travers un comité mixte de suivi.

Le Comité mixte de suivi aura pour rôle principal, le suivi du processus de l'évaluation finale de l'effet Les populations les plus vulnérables utilisent les services sociaux de base de qualité ainsi que les services financiers adaptés'' et la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation, en passant par les réunions de préparation et de suivi de la mission d'évaluation. De façon spécifique, le Comité de suivi aura à :

- Veiller à l'exécution harmonieuse de la Feuille de route du processus;
- Identifier les besoins d'assistance de l'équipe d'évaluation et y apporter des réponses idoines ;
- Examiner, amender et valider tous les livrables de l'équipe d'évaluation ;
- S'assurer de la qualité du mapping des acteurs intervenant dans le processus de manière à garantir l'inclusion et la participation de tous ;
- Veiller à la cohérence d'ensemble et la qualité du rapport final de l'évaluation. L'équipe de consultants évaluateurs retenus pour réaliser l'évaluation devra soumettre l'approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point pour la restitution et le rapport final conformément aux termes de référence. L'équipe de consultants pourra s'adresser au Chargé de Programme Environnement pour tout appui sollicité pour la bonne conduite de la mission d'évaluation.

**IX – ROLE DU PNUD :** Le PNUD garantira l'appropriation de l'exercice par la mise en place d'une équipe qui appuiera le consultant dans sa mission. Le PNUD en tant que commanditaire de l'évaluation s'engage aussi à fournir au consultant les données, documents techniques et autres études pertinentes disponibles, ainsi que l'appui administratif nécessaire pour les contacts avec les milieux professionnels et les autorités du pays. Le PNUD s'assurera de la dissémination et l'utilisation des

conclusions et recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes.

**X – CALENDRIER ET DUREE DE LA MISSION :** La mission aura une durée de vingt-cinq (25) jours. suivant le rythme de remise des rapports indiqués plus haut.

**Approbation :**

<b>Conseiller P. Environnement et réduction de la pauvreté</b>	<b>Procurement</b>	<b>Finances</b>	<b>RRA</b>

**COA :**

<b>Account</b>	<b>Dept</b>	<b>Fund</b>	<b>ID</b>	<b>Project</b>	<b>IA</b>	<b>Donor</b>	<b>Activity</b>
71305	COG10						

## **XI. ANNEXES**

Annexe 1: Modèle de rapport d'évaluation

1) Titre et pages de démarrage

- Nom de l'intervention d'évaluation ;
- Calendrier de l'évaluation et date du rapport
- Pays de l'intervention d'évaluation
- Noms et organisations des évaluateurs ;
- Nom de l'organisation initiant l'évaluation ;
- Remerciements

2) Table des matières Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.

3) Liste des acronymes et abréviations

4) Document de synthèse (une section indépendante de 3-4 pages y compris les principales conclusions et recommandations)

5) Introduction

6) Description de l' intervention

7) Etendue de l'évaluation et objectifs

8) Approche et méthodes d'évaluation

9) Analyse des données

10) Déductions et conclusions

- Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation) ;
- Résultats et conclusions par effet (sous-section spécifique y compris sur le genre)
- Conclusions globales

11) Recommandations

- Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation et sous-section spécifique y compris sur le genre)
- Les axes stratégiques d'orientation pour la période 20120-2024.

12) Enseignement tirés sous-section spécifique y compris sur le genre

Annexe 2: Annexes du rapport TDR pour l'évaluation

- Matrice de conception d'évaluation ;
- Programme de travail de la mission ;
- Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités ;
- Liste de la bibliographie consultée ;
- Cadre des résultats du programme ;
- Tableaux de résumé des déductions